

Conseil d'administration

Samedi 9 décembre 2023 9h30-13h

Toulouse Maison du Rugby

Sous la présidence de Michaël BOUTINES,

Sont présents : BELLEGARDE Rachel, BENNET David, BOUDIAF Mohamed (en visioconférence, départ 12h30), BROUSSES Thierry, CASTELLI Florence, DAGADA Serge, CLOT Jean Pierre, DIEZ Fabienne (en visioconférence), DUBEDOUT Jean Philippe, ESCAFRE-BELLEGARDE Céline, ESCOURROU Alain, MARROT Patricia (en visioconférence) MOUNIER Jean Pierre (en visioconférence), RABOT Pascal, SCHLEGEL Corinne, SOULES Myriam, TERZULLI Thomas (en visioconférence), TUXAGUES Christian, UHMANN Sylvie, VINCENT-FAGOT Anne (en visioconférence).

Excusés : ARCAS Fabrice, BOULHISMME Jamila, BUNEL Laurent, BOUYSSONNIE Yannick, CHORIOU-BLANQUET Hélène, CROS Philippe, GLEIZES- CERVERA Sophie, HUC Michel, MERCADIER Nadine, MYARO Nodjialem, SOLASSOL Damien.

Non excusé : GARNIER Adrien.

Invités présents : DECLERCQ Thomas, PRIVAT Pauline, SOYER Anne, FERRON Marc, TORRUELLA Alexandre.

Invités excusés : GAZEU Dylan, ROBERT Gaël.

Ordre du jour :

PV séance du 05-05-2023

Rentrée du handball occitan

Statutaire

- a. AG Ligue 2024 : ordinaire et électorive
- b. AG FFHB 2024 : représentation
- c. Modifications statutaires et du règlement intérieur

Finances

- d. Première lecture de l'exercice 2023
- e. Convention Ligue – Comités saison 2023-2024
- f. Conventions clubs et mise à disposition

Événements FFHB – équipe de France

- a. Retour sur le match France Roumanie Novembre 2023
- b. Tournoi à Montpellier Mars 2024

Questions diverses

Avant l'ouverture de l'ordre du jour, M. Boutines salue la première participation d'A.Torruella en sa qualité de responsable de la formation au sein de l'équipe professionnelle de la Ligue.

1. PV séance du 05-05-2023

2. Rentrée du handball occitan

Où en sommes-nous ? Des données, la traduction pour les clubs (licences, clubs, compétition et arbitrage) ; Du récurrent (PPF et formation) ; Des nouveautés (Formation, Beach) ; De la responsabilité (Intégrité, lutte contre toutes les formes de violences) seront au cœur de la saison 2023-24, la dernière avant les JOP.

LES CHIFFRES DES CLUBS : un état des lieux comparé

Les licences :

2019-20 : 33 063
2021-22 : 29 585 (+15,5% N-1) (-10,5% N-2)
2022-23 : 29 518 (+15,1% N-2) (-10,7% N-3)
2023-24 : 32 029 (+8,5% N-1) (-3,1% 19-20)

Saison en cours à date (30 novembre)
+10,2%/ 2021-22 +17,3%/ 2020-21
+4,9%/ 2019-20

136 clubs en hausse / 2022-23 111/ 2019-20
55 clubs en baisse / 2022-23 74/ 2019-20

Création de licences : + 1 091 / 2019-20
+ 5,8% chez les moins de 12
+ 3,2% chez les 12 – 16
+ 6,6% chez les +16 ans
+ 103% chez les babys
+ 6% chez les loisirs
+ 6,8% chez les dirigeants

Renouvellement : +472 / 2019-20 (-51 mutations)
- 3,4% chez les moins de 12
- 6,2% chez les 12 – 16 ans
+ 8,4% chez les +16 ans
+ 9% chez les dirigeants
+ 11,9% chez les loisirs

-2% de licences renouvelées chez les hommes, dont -9% chez -12 et 12 à 16 ans

La force des clubs sur la reprise des licences est engagé et donne satisfaction par rapport à l'année de référence 2020 même si 74 clubs n'ont pas encore retrouvé leur chiffre de 2020.

La compétition :

+ 16 ans régionaux

Seniors
saison 2023-24 : 110
saison 2022-23 : 114
saison 2019-20 : 104
Jeunes
saison 2023-24 : 469
saison 2022-23 : 432
saison 2019-20 : 499

Interdépartemental + 16 ans

Garçons
saison 2023-24 : 110 équipes
saison 2022-23 : 93 équipes
saison 2019-2020 : 99 équipes
Filles
saison 2023-24 : 81 équipes
saison 2022-23 : 73 équipes
saison 2019-2020 : 67 équipes

Il est à noter la dynamique en + de 16 interdépartemental aussi bien en filles qu'en garçons qui envoie un signal positif sur l'aspect compétitif de notre discipline. A contrario, sur les équipes de jeunes il faudra être patient sur le retour des futures générations, la seconde phase apportera certainement quelques équipes supplémentaires.

L'arbitrage :

Le secteur de l'arbitrage reste en souffrance alors que les retours à la compétition et à la prise de licences sont au rendez-vous malgré les efforts engagés par la CTA et de nombreux clubs.

	Décembre 23	Décembre 22	Ecart	Fin de saison 22/23	Ecart Fin saison
JAJ CLUB	1138	892	+246	1743	-605
JAJ T3	206	154	+52	258	-52
JAJ T2	41	40	-1	52	-11
JAJ T1	15	15	0	13	+2
JA T3	145	121	+24	160	-15
JA T2	37	36	+1	40	-3
JA T1	42	44	-2	46	-4
Total	1624	1302	+322	2312	-688

Débat :

C. Tuxagues : Demande s'il est possible d'avoir les données des arbitres comités par comité pour travailler sur les secteurs qui ont besoin d'être activés.

JP. Mounier : demande de faire attention entre la formation qui peut être mise en place au sein des clubs et CD et les désignations. Arbitres qui arbitrent des joueurs ou équipes plus âgées.

Problématique également sur les clubs qui ont des écoles d'arbitrages qui fonctionnent bien mais qui n'ont pas assez de matchs à domicile pour les désigner.

T. Terzulli : Réunion avec A. Bouteiller sur la formation des écoles d'arbitrage avec un excellent retour de la part des clubs.

Même problématique pour les clubs qui ont trop de JAJ club avec la volonté de mettre en place un réseau pour qu'ils puissent arbitrer sur des clubs en difficulté.

S. Uhmman : Questionnement sur la perte du nombre d'arbitre T3 entre JAJ T3 et JA T3. Se pose également la question de la délégation des tests en local (à l'aide de preuves matérielles) qui a pu être déléguées à certains mais pas affichées clairement.

Retour sur le questionnement de la fédération par rapport aux jeunes de 17 ans qui peuvent jouer en sénior mais pas d'arbitrer des majeurs.

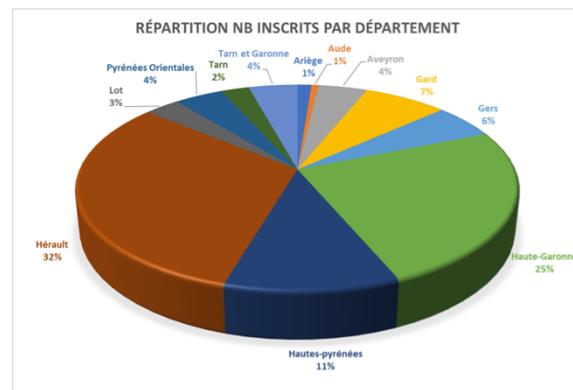
C. Tuxagues : Projet à la section sportive de Saint-Joseph avec 2 binômes qui entreraient l'année prochaine dans le dispositif.

La formation au service des compétences de clubs

Présentation des actualités de la formation avec :

- Les inscrits sur le parcours modulaire : 7 formations engagées ou planifiées (165 inscrits)
 - Accompagner les pratiquants
 - Entraîner des jeunes
 - Entraîner des adultes
 - Entraîner des joueurs/arbitres, joueurs/arbitres
 - Faire vivre son école d'arbitrage

- Le point sur les 2 sessions du parcours du TFP IV : fin de la promo 4 et début de la promo 5
 - Fin de la promo 4 2 : 3 candidats, 22 en apprentissage, 5 arrêts
16 obtiennent un TFP - Satisfaction : 8,2/10 - Recommandation : 8,7/10
 - Nouvelle promo 5 TFP 4 double mention - 16 mois – 536 heures - 23 stagiaires
 - TFP5 en collaboration avec PACA : Mutualisation de ressources et construction de documents communs dont 4 stagiaires occitans sur 10 stagiaires (+ 4 joueurs pro PACA)



Et des nouveautés :

- Sur la partie modulaire : Certificat « Former des jeunes » (TFP5)
- Et d'un nouveau certificat : Certificat « Entraîner, manager des GB »

En complément :

- Handplay – 2^{ème} édition
 - o Collaboration avec le club de Frontignan
 - o Reprogrammation fin janvier (week-end du 27-28 janvier 2024)
 - o Circonstance de recyclage (AHB, ER, EIR)

- Campagne d'équivalence que l'on devrait plutôt appeler conversion des diplômes. Gratter une communication spécifique aux clubs et aux licenciés que ça ne remplace pas le recyclage des diplômes pour la CMCD
 - o Mail envoyé par l'IFFE (Ligue, CD, Clubs, Licenciés) le 29 novembre pour annoncer l'ouverture de la campagne, le 6 décembre mail sur la procédure.
 - o Automatisation de conversion sauf ER (action ITFE)

Information complémentaire sur la campagne de réécriture des TFP par la FFHB.

PPF

Secteur féminin

Les opérations de la filière féminine sont lancées depuis la rentrée de septembre, avec les premières opérations de chaque "étage de la filière territoriale" qui ont pu avoir lieu dans des bonnes conditions:

- Les stages de secteurs qui auront permis la photographie des 90 meilleures profils nées en 2010 (et quelques 2011)
- Le premier tour des ICR a permis la confirmation en compétition de certains potentiels. Ainsi que de construire l'ébauche du collectif de l'Occiteam's
- Le premier tour des IDR favorise la détection des N-1 et le repérage des profils dans le territoire. En particulier des profils pôle qui pourraient postuler sur l'année de la quatrième en structure.

Pôle Espoirs

- Le pôle espoir arrive à son plein fonctionnement avec une olympiade depuis la réforme PPF F nationale
- Le nombre de joueuses confirme les prévisions en termes de perspectives de formation sur les différents territoires (16 max en Excellence et 36 max en Accession)
- La stabilisation et le renforcement amorcé des staffs des deux sites d'Accession sont aussi illustrés à travers des sélections nationales jeunes plus nombreuses et plus précoces
- Site Excellence : 15 filles cette année dont 4 filles nées en 2008 seconde (Elles ont toutes les 4 participé depuis à des opérations nationales (U16 et/ou RIGs)
- Site Accession : 33 filles (15 filles à Nîmes et 18 filles à Toulouse) dont 10 secondes

Représentation dans les sélections nationales jeunes

- Les équipes de France : 5 filles ont participé à la sélection U16 à l'été 2023. 3 filles ont été championnes d'Europe (+ FOJE) en U17 (Elles feront très probablement sauf blessure le mondial en Chine cet été...)
- Les RIGs : 8 filles ont participé au minima à un stage RIG depuis l'été 2023
- Nous avons deux profils en sélection nationale au Beach dont une en France A

Les regroupements des sites d'Accession

- Lors des vacances de la Toussaint a pu avoir lieu sur le site d'Accession de Nîmes le SR2. Celui-ci rassemble les deux sites d'Accession (Nîmes et Toulouse) et favorise l'évaluation croisée des jeunes filles actuellement en structure. Cela permet aussi d'aborder la préparation en fil rouge de l'équipe qui participera aux interligues en 2024.

Secteur masculin

- Suite au séminaire de juin, un outil partagé de suivi est mis en place.
- Les premières opérations de détection ont eu lieu au travers des ICR1 et des ID 1 :
 - Elles permettent d'identifier les jeunes pour le SR1 et l'Occiteam's de février.
 - Les ICR ont permis de dresser une liste de jeunes pouvant intégrer l'Occiteam's.
 L'encadrement de cette sélection reste à finaliser.

Cette équipe permet à des jeunes et des cadres de vivre une compétition de détection nationale.

- L'équipe de Ligue regroupe les jeunes de sites et des jeunes pouvant être évalué en vue d'une entrée sur site en rattrapage.
- Le désengagement de comités sur l'organisation des ID nous met en vigilance sur l'accessibilité pour les jeunes joueurs a pouvoir être identifier.
- Nos volumes de joueurs sont conséquents (>1000/année d'âge)
- La nouvelle olympiade doit nous engager dans des réflexions importantes du parcours de détection et de compétition de nos jeunes joueurs.

Pôle Espoirs

- Pour cette année, 58 jeunes dont 4 en excellence (2 Montpellier, 1 Nîmes, 1 Toulouse).
- Les organisations répondent au cahier des charges du ministère/FFHB avec des structures différentes dans les organisations.
- Les effectifs se rajeunissent avec 17 collégiens (né en 2009)
- Le lancement des inscriptions est mis en place en distinguant le "rattrapage" de l'inscription normale.
- Les IL ont permis à 6 jeunes de vivre un stage national et 2 sont sélectionnés sur l'opération U17 de décembre.

Sélections nationales

- La sélection U19 a concerné un jeune Occitan...
- Un jeune sélectionné sur un stage France A Beach

Les compétitions

- Les inter pôles se dérouleront en mars sur Nantes.
- 3 temps de regroupement sont mis en place :
 - SP1 : jeune de 2de et 1ere (24)
 - SP2 : groupe Terminale, 1ere seconde (20)
 - SP3 : groupe compétitif à 18 pour les inter-pôles.

Des temps de travail sont mis en place entre Nîmes et Montpellier et une journée mensuelle sur Toulouse avec la venue de Marc Ferron pour aborder le projet de jeu occitan et fixer les attendus

A noter que :

Occiteam's : F. Delbosq, CTF 32 + un autre technicien d'un club, en l'absence d'un technicien départemental.

M. Boutines rappelle la compétence départementale à partager sur l'équipe de regroupement (filles et garçons). Ce n'est pas à la ligue de le prendre en charge.

Réunion de travail sur les opérations de détection sera mis au débat du prochain Conseil du territoire.

Beach Handball

Point à date sur les évolutions du projet avec l'accentuation des efforts autour de la compétition des ICN de Beach qui a été moteur la saison dernière et sur lequel le COPIL souhaite s'appuyer car plus de répondant que pour les adultes.

En parallèle, une proposition d'un regroupement de deux équipes seniors sera à organiser.

Intégrité

Présentation des actions mises en œuvre au sein du territoire depuis la fin de saison dernière :

- Mise en place d'un réseau de référents départementaux (12/13)
- Travail autour des incivilités sur les arbitres (AG 2023)
- Formations / Webinaires à destination des acteurs
- Création d'un espace dédié sur le site de la FFHandball avec un kit de communication
→ <https://www.ffhandball.fr/vie-du-hand/sengager/tous-unis-face-aux-violences/>
- Lancement de la plateforme SIGNALEMENT, accessible sur la page d'accueil du site fédéral
→ <https://signal.ffhandball.fr/>
- Séminaire fédéral Référents Intégrité et Citoyenneté

Sans mettre les violences sexuelles de côté, déjà beaucoup de sensibilisations et beaucoup d'espace de signalement, volonté d'accentuer la sensibilisation sur les risques liés au numérique.

2. Statutaire

a. AG Ligue 2024 : ordinaire et élective

Contraintes : réalisation des AG électives ligues et comités avant le 15 juillet 2024 – demande ministérielle

Proposition : réaliser l'AG ordinaire et élective sur la même date. Choix à faire : 8 juin ou 29 juin 2024

Le conseil d'administration valide l'option de réaliser en même temps l'assemblée générale ordinaire et élective en même temps.

Validation à la majorité de la date du samedi 29 juin 2024.

Pour 20 ; Abstention 1.

b. AG FFHB 2024 : représentation

Validation à l'unanimité de la représentation de la Ligue par M. Boutines et de N. Mercadier en tant que suppléante.

c. Modifications statutaires et du règlement intérieur

Mise en œuvre de la Loi sport du 2 mars 2022

Parité des instances dirigeantes

Limitation des mandats de président

Déclarations d'intérêt

Ajouts objet statutaire

Pratique du para-handball

Mise en œuvre de la politique publique du sport

Rétribution des membres du Conseil d'Administration : refus

Ajustements

Modalités de procuration

Incompatibilités

Validation du principe des modifications statutaires à l'unanimité en prenant en compte la demande à la CNSR de la réduction du délais de dépôt de candidature.

Validation de la mise en place d'une AG électronique en début d'année 2024.

3. Finances

a. Première lecture de l'exercice 2023

Rappel des hypothèses budgétaires

Le budget 2023 est basé sur un maintien du niveau de services, aussi bien dans l'accompagnement au quotidien des clubs, de soutien aux comités, que sur des missions régaliennes autour des pôles espoirs. Après trois années budgétaires contrariées par la crise sanitaire et les soutiens financiers aux clubs, et une progression de + 7,2 % des licences en un an, l'objectif que nous nous sommes donnés pour 2023-2024 est un retour au même nombre de licenciés que sur la saison 2019-2020 (soit 33.100 licences), nous conduisant à une augmentation de + 4,3 % sur la 2022-2023.

Objectifs financiers majeurs

Le budget 2023 est présenté à l'équilibre avec des produits et charges établis à 2.522 k€.

Pour parvenir à l'équilibre budgétaire, outre la répercussion des modifications tarifaires fédérales, les évolutions tarifaires suivantes ont été effectuées :

- Une augmentation nette de 1€ du tarif de chaque licence hors licence « dirigeant » : Hausse de la part Ligue de 2€ et diminution de la contribution au Fonds Emploi de 1€ ;
- Le maintien d'une aide de 2,60 € sur le tarif de la licence « dirigeant », avec une part Ligue (Fonds Emploi inclus) de 8,50 € contre 11,10 € en 2019 ;
- Le passage du coût de l'heure de formation de 3 à 5 € de l'heure afin de faire face aux baisses de subventions spécifiques de l'ANS et du Conseil Régional.

Au plan de la structure financière de la Ligue et au terme de l'année de 2023, l'objectif de fonds propres s'établit à 751 K€.

Pour rappel le niveau des fonds propres d'avant la crise sanitaire au 31 décembre 2019 s'élevait à 851 K€, après que sur la période 2020 – 2022 634 K€ ont été affectés au plan d'accompagnement des clubs et licenciés.

Point sur les licences

A date l'objectif des 33 100 licences n'est pas encore atteint pour autant il est supérieur de 7,5% par rapport à la même date l'année dernière. Il manque 1000 licences pour atteindre l'objectif.

Pour autant, le nombre de licenciés de la fin de saison dernière est dépassé de + 1 % à ce jour.

Produits et charges statutaires

A ce jour, la prévision budgétaire a été respectée, sauf pour le produit des mutations qui est au-dessus. Le budget, au final, devrait conforme voir être supérieur à la prévision, alors que l'objectif des licences n'est pas atteint, car celui-ci est dépassé dans certaines catégories où le prix des licences est le plus élevé.

De même sur les mutations, la prévision sera dépassée en produits ou en charge car le nombre des Mutations est de 1215 en 2023 contre 1031 en 2022 soit supérieur.

Somme de Nombre Mention	ANNEE		
	2022	2023 (vide)	Total général
Joueur + 16 ans	714	760	1474
Joueur 12/16 ans	317	455	772
(vide)			
Total général	1031	1215	2246

Subventions

Les subventions sont conformes à ce qui avait été projeté.

En produits, Il manque à ce jour le dernier versement du CTI qui a été ici indiqué à 100% de l'enveloppe suite à l'engagement fédéral.

Pour rappel, le Contrat territorial individualisé est prévu au budget pour un montant global en 2023 de 159 387€ (la dernière communication de la FFHB prévoit un montant 2023 pour l'Occitanie de 161 342€). Le calcul de l'enveloppe est basé sur 5 critères par la Fédération :

- 40% : nombre de licenciés
- 15% : nombre de CTS en ETP par région
- 20% : nombre de sites de pôle validés par l'ANS
- 15% : Taux de pénétration – de 25 ans
- 10 % : nombre de comités

Versement : 60 % de l'enveloppe par une part fixe et 40 % sur une part variable évaluée sur la base des critères d'objectifs quantifiables et mesurables sur les axes du CTI :

- 20 % pour la gouvernance
- 20 % (sur les critères DTN basé sur les 5 axes du PPF fédéral) à part égale pour le PPF Féminin, le PPF Masculin, le PPF Arbitrage, la Performance sociale et l'Emploi Formation

Une évaluation en sera réalisée chaque année, à partir de la saison prochaine.

Encaissements

Rappel, la note finances 23/24 prévoit des modifications de l'échéancier de paiements

- o Modification de l'échéancier de paiement des factures de licences
 - 1^{ère} échéance au 30/09 au lieu du 31/10
 - Affiliation à réception
 - o Modification de l'échéancier de paiement de la formation : facturation mensuelle
- Cela nous permet d'anticiper les paiements des clubs afin d'honorer les paiements fédéraux, sur le tableau on voit que cette année l'échéance prélevée par la fédération fin novembre, a été recouverte pour 83% alors que l'an passé nous n'étions qu'à 55% de recouvrement.

b. Convention Ligue – Comités saison 2023-2024

Présentation des modalités de paiement pour la saison 2023-2024 avec les dispositions transitoires.

- Budget total : 205 K€
- Dispositif dérogatoire
 - CD 09 : 50% du coût emploi
 - CD 66 : 50% du coût emploi
 - CD 65 : même montant saison précédente

Répartition par comités

- | | |
|----------------------|----------------------|
| • CD 09: 6 646,81 € | • CD 34: 17 770,87 € |
| • CD 11: 16 427,57 € | • CD 46: 20 122,54 € |
| • CD 12: 20 952,84 € | • CD 65: 17 420,08 € |
| • CD 30: 19 002,32 € | • CD 66: 7 484,44 € |
| • CD 31: 22 734,94 € | • CD 81: 14 946,57 € |
| • CD 32: 14 052,09 € | • CD 82: 17 469,86 € |

Ces sommes feront l'objet d'une régulation en fin de saison – à partir de juillet 2024 – en prenant en compte les mobilisations en terme de formation et des projets déposés ; les sommes sont trimestrialisées cf. pièce-jointe.

Il est demandé aux membres du conseil d'administration qui sont également présidents de comités de ne pas participer au vote car ils sont intéressés à la décision.

Validation à l'unanimité du dispositif.

c. Conventions clubs – comités

Conventions de mise à disposition

GEOCC M. NAVIAU - Suivi et gestion du dispositif Service Civique

Volume: 43 jours (20% ETP)

Période: Saison 2023-2024 (durée indéterminée)

Coût: 8 078 € (Impact financier 2023: 2 693 €)

Ne participe pas au vote : S. Uhmman, A. Escourrou, M. Boutines (membre du bureau directeur de l'employeur)

Validée à l'unanimité

Comité du LOT - M. Planté - Coordination TFP IV
Volume : 114 jours
Période : 14 novembre 2023 au 25 novembre 2024
Coût : 24 160 € (Impact financier 2023 : 2 013€)
Ne participe pas au vote : D. Bennet (bureau directeur de l'employeur)
Validée à l'unanimité

Comité de la Haute Garonne - M. Domenge – Entraînement site accession Toulouse
Volume : 1 intervention semaine
Période : Saison 2023-2024
Coût : 1 835 € (Impact financier 2023 : 612 €)
Ne participe pas au vote : C. Tuxagues (représentant de l'employeur)
Validée à l'unanimité

CRAHB - V. Dal Castello Entraînement site accession Toulouse
Volume : 162h – 2 interventions semaine
Période : Saison 2023-2024
Coût : 3 011 € (Impact financier 2023 : 1 003 €)
Validée à l'unanimité

Conventions avec les clubs professionnels

Montpellier HB – Fonctionnement site Montpellier
Convention annuelle saison 2023-2024
Prestations : Entraînements, suivi médical et kiné
Coût : 19 400 €
Validée à l'unanimité

USAM Nîmes Gard – Fonctionnement site Nîmes
Avenant 2023-2024 – Convention validée sur Olympiade
Prestations : Entraînements, préparation physique, Spécifique Gardien de But
Coût : 8 400 €
USAM – Laurie ROUDIÈRE – Entraînement site accession Nîmes
Volume : – 1 intervention semaine
Période : Saison 2023-2024
Coût : 2 100 € (Impact financier 2023 : 700 €)
Validée à l'unanimité

6. Événements FFHB – équipe de France

a. Retour sur le match France Roumanie Novembre 2023

Une organisation FFHB, un pilotage Ligue sur l'équipe des bénévoles et animations périphériques ; une offre commerciale à destination des clubs et des comités.

Quelques chiffres dans l'attente de la réunion bilan le 15 décembre avec la FFHB :
Spectateurs : 3 894 dont 2 896 billets vendus (6 catégories de prix) et 998 invitations

Chiffre d'affaires :

Billetterie : 117 598,50€

Buvette : 6 861,40€

Subventions : 23 000 €

- Conseil régional Occitanie 13 000 €
- Conseil départemental Haute Garonne 10 000 €
- Ville – Métropole Toulouse : mise à disposition gratuite de la salle et valorisation du personnel à hauteur de 14 000 €

b. Tournoi à Montpellier - Mars 2024

Organisation FFHB – pilotage Ligue

Jeudi 14 mars

- 18h30 : match sans la France
- 21h10 : match avec la France

Samedi 16 mars

- 13h45 : match sans la France
- 16h15 : match avec la France

Billetterie : Ouverture de la billetterie le jeudi 14 décembre à 12h

Offre à destination des clubs et des comités à compter du mardi 12 décembre à 12h : 1800 places disponible jusqu'au 30 janvier (Cat 4 et 5 - 700 places et Cat 3- 1100 places)

Blocage à 50 places par club le samedi. Libre sur le jeudi et sur la partie grand public.

Part solidaire de 2 €/billet acheté afin de soutenir la Fondation FFHB et la création d'un Fonds de réserve au soutien des initiatives des clubs.

Hospitalités

- Offre habituelle à 220€ HT
- Une offre « bodega » avec uniquement passage entre les 2 matchs et après match France (tarif plus bas aux alentours de 140 à 150€ HT)

Autour de l'événements :

- Invitation FFHB des présidents de clubs, CDs pour une rencontre avec le Président et son équipe
- Incroyable tournée en continuité de la place de la Comédie sur l'Esplanade (en attente de validation)
- Temps de l'IFFE vers le secteur pro
- Meeting Lab MHB
- Événements du conseil régional et de la conférence régionale du sport
- Nos projets à définir

Fin des travaux à 12h55

Michaël BOUTINES



Président

Thierry BROUSSES



Secrétaire Général